



Faute technique ophtalmo implant oculaire

Par **Benji1234**, le **09/11/2015** à **10:53**

Bonjour, j'ai été opéré de la cataracte (oeil gauche) à la clinique St Vincent de Toulon il y a 8 mois. Au lieu de s'améliorer comme prévu, ma vision de cet oeil s'est dégradée, au point que le chirurgien m'a prescrit des lunettes puis une lentille de contact (perdue au premier plongeon); quant aux lunettes, je ne peux rien lire de l'oeil gauche.

Un autre ophtalmologiste a constaté que l'implant était trop faible, ce qui semble constituer une faute technique. Le centre Lasertik peut rectifier afin que je retrouve une vision acceptable de cet oeil, mais le coût serait de 1300 euros. Quel recours et quelles démarches sont possibles, dans la mesure où le premier chirurgien n'a pas répondu à mes mails?

Merci de m'indiquer la marche à suivre